

METIER

MACON H/F

Le maçon est le premier corps de métier qui intervient sur un chantier de construction, après le terrassier qui prépare le sol. Polyvalent, le maçon exécute le gros œuvre sur des constructions neuves. Le maçon crée les fondations selon les indications du géomètre, monte les murs, installe les cloisons, scelle les poutrelles, etc. Il met en place les blocs fenêtres, et les panneaux préfabriqués ou agglomérés. Le maçon est responsable de l'étanchéité, de la solidité du bâtiment, de l'isolation phonique et thermique, et des normes liées au développement durable (BBC 2012, Energie positive 2020).

Doté d'une bonne condition physique (port de charges, travail en plein air et par tous les temps) et du sens de l'équilibre (échafaudages, échelles), le maçon fait preuve d'une bonne capacité d'organisation et de gestion de chantier. Prudent, il respecte scrupuleusement les règles de sécurité et sait gérer son temps. Il a l'esprit d'équipe et le sens des responsabilités.

a) Relations internes

Le maçon est sous la responsabilité du chef de chantier ou du chef d'équipe, qui lui donnent les consignes d'exécution.

b) Relations externes

Il est en relation avec les différents acteurs des chantiers.

c) Responsabilités

Fin connaisseur des matériaux de construction (briques, parpaings, pierres, ciment, béton, carreaux de plâtre, etc.), il possède en outre des compétences techniques d'autant plus indispensables que de la qualité de son travail dépend tout le déroulement de la suite du chantier.

d) Ses principales missions

- Lecture de plans, traçage, nivellement,
- Mise en œuvre des structures horizontales (fondations, chapes, dalles, planchers, etc.),
- Assembler et positionner des éléments d'armature d'un béton,
- Fabriquer et poser des coffrages ; couler du béton et autres mortiers,
- Maçonner les murs par assemblage des matériaux (briques, parpaings, carreaux de plâtre, etc.) grâce à des liants (ciment, plâtre, etc.),
- Préparer et appliquer les enduits sur les différentes surfaces intérieures ou extérieures (façades),
- Réaliser des ouvertures dans une maçonnerie (fenêtre, porte, etc.)
- Réaliser des petits ouvrages en béton armé,
- Réaliser diverses finitions,
- Montage / démontage d'échafaudage

e) Sa formation

Le métier de maçon est encore accessible sans diplôme particulier par le biais de l'apprentissage. Cependant, plusieurs niveaux de formations existent CAP Maçon, CAP constructeur en béton armé, BP Maçon, BEP Aménagement et finitions, Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti (maçonnerie, charpente, couverture), BTS Bâtiment, Titre professionnel de maçon ou de conducteur de travaux délivré par l'AFPA, Mention complémentaire (MC5).